

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 06/02/2023

Un service social unique pour les étudiants à Strasbourg

Au cœur de ce dispositif, une préoccupation commune : simplifier l'accès aux aides sociales pour les étudiants. Une union entre le Crous de Strasbourg et l'Université de Strasbourg qui s'officialisera après plus de 30 ans de travail commun lors de la signature d'une convention, mardi 14 février 2023.



Une collaboration exemplaire

Quand dans toutes les académies il existe des assistantes sociales au Crous et à l'Université, cette distinction n'a, à Strasbourg, aucune importance pour les étudiants.

Les assistantes sociales des deux établissements sont en effet regroupées dans un service unique, qui s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits dans les formations post-bac du département du Bas-Rhin*.

Cette organisation partenariale présente un double avantage. C'est d'abord pour l'étudiant un parcours d'aide simplifié pour une mise en relation rapide avec des interlocutrices qualifiées, malgré l'existence de deux employeurs : accueil dans un lieu unique au 8 bis rue de Palerme à Strasbourg, adresse de contact unique, et numéro d'appel unique. C'est également, pour les assistantes sociales, une force d'intervention conséquente et visible auprès des partenaires, et la garantie d'un traitement harmonisé des demandes des étudiants.

Rapide et accessible

Depuis la rentrée 2022, l'accès au service social unique a été encore facilité par la mise en place d'un module de gestion des rendez-vous en ligne. L'étudiant peut désormais directement réserver sur internet son créneau de rendez-vous avec une assistante sociale, sans passer par un échange de mails ou d'appels avec le secrétariat. Celui-ci existe toujours : l'accueil physique reste nécessaire pour un certain nombre d'étudiants qui n'aurait pas la possibilité de réserver en ligne. Ouvert du lundi au vendredi, même pendant les congés scolaires, les entretiens sont assurés en présentiel ou par téléphone.

La signature de la convention aura lieu au Crous de Strasbourg, mardi 14 février à 11h15.

Quelques chiffres pour l'année universitaire 2021/2022

- Composition : 1 conseillère technique du Crous responsable du service, 4 assistantes sociales du Crous, 2 assistantes sociales de l'Unistra, 1 secrétaire à temps plein et 1 secrétaire à temps partiel du Crous.
- 3 037 étudiants reçus
- 13 282 entretiens réalisés

* Une convention analogue a été signée entre le Crous de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace en 2018 pour le territoire du Haut-Rhin.

Contacts presse :

Crous de Strasbourg : Sarah Boos - 03 88 21 28 40 / 06 89 10 06 28 / sarah.boos@crous-strasbourg.fr

Université de Strasbourg : Alexandre Tatay - tatay@unistra.fr / 06 80 52 01 82